

L'ETE DU GRAND PARQUET ANNULE EN 2015

Organisateur de « l'Été du Grand Parquet » depuis 2007, l'association Sport Concept, présidée par Danièle Mars, annonce l'annulation de ses deux compétitions de saut d'obstacles.

Chaque année, les deux derniers week-ends de juin étaient l'occasion de retrouver sur le Grand Parquet de Fontainebleau deux rendez-vous hautement sportifs. Un Jumping International labellisé 4 étoiles en première semaine, devenu un incontournable du circuit mondial, accueillant plus d'une trentaine de nations à chaque édition ; un concours national réservé aux meilleurs cavaliers de l'Hexagone en deuxième semaine, écrin d'une étape du circuit du Grand National proposé par la Fédération Française d'Équitation.

Dans un courrier en date du 30 Septembre 2014, le Maire de Fontainebleau, Frédéric Valletoux, a informé l'association Sport Concept de sa décision, de ne plus lui louer pour les années à venir, le site du Grand Parquet, empêchant ainsi la reconduction de ces deux événements sportifs.

Cette décision est uniquement fondée sur des considérations subjectives liées au fait que l'association Sport Concept a émis des remarques sur certains dysfonctionnements des prestations du Grand Parquet, et plus particulièrement, l'intégrité du terrain en herbe compte tenu d'un calendrier équestre surchargé.

L'association Sport Concept ne retire rien de ce qu'elle a pu dire à cet égard, les remarques invoquées sont pour Danièle Mars totalement légitimes, étant donné le niveau des épreuves de « l'Été du Grand Parquet », et la responsabilité de l'organisateur au regard du confort et de la sécurité des chevaux.

LE TRES HAUT NIVEAU QUITTE FONTAINEBLEAU

S'il est vrai que le site bellifontain bénéficie chaque année d'un calendrier dense en termes d'épreuves hippiques, « l'Été du Grand Parquet » était pourtant l'unique Manifestation de CSO de très haut niveau international qui y était organisée et la seule occasion pour les passionnés de sport équestre et les médias, d'admirer en Seine- et -Marne les performances de têtes d'affiche du monde entier.

Soutenu par la Ville de Fontainebleau à hauteur de 3 800 euros et par le Conseil Général pour 8 000 euros, le budget total du concours était de 1,2 millions d'euros.... Dont 83000 euros pour la location du terrain à la Communauté de Commune du Pays de Fontainebleau et plus de 400 000 euros à des prestataires de la C.C Bellifontaine et de Seine-et-Marne.

CONTACTS PRESSE

Frédéric TARDER +33 (0)6 07 71 30 60

Agence Consulis / Véronique GAUTHIER +33 (0)6 72 77 06 00 - veronique-gauthier@club-internet.fr